

# Lausanne, le 30 juillet 1881

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 31

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186500>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . . 4 fr. —  
 six mois . . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 La ligne ou son espace, 15 c.  
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 30 juillet 1881.

Un de nos abonnés de Fribourg nous adresse ces quelques notes sur le *Tir fédéral* qui eut lieu dans cette ville en 1829. Il est curieux de les mettre en regard des proportions grandioses que prennent aujourd'hui ces fêtes nationales :

« Fribourg, nous dit-il, ne possédait à cette époque aucun journal politique; il ne s'imprimait que la *Feuille officielle*, c'est pourquoi l'on ne connaît que très peu de détails de cette fête. L'on sait néanmoins que la ville avait été décorée et qu'un arc de triomphe portant cette inscription : *Tireurs, soyez les bienvenus!* s'élevait sur la place de fête. Le plan du tir nous apprend qu'il y avait 17 cibles et que la somme des prix s'élevait à 12,850 fr. — Pour dons d'honneur il y avait une coupe en argent doré, de la valeur de 160 fr., et 4 médailles en or, de la valeur de 100 fr. chacune; plus 2 coupes en argent, dons de la ville de Morat et du Cercle du Commerce de Fribourg. »

L'avis suivant figurait sur le programme officiel :

« L'armurier, M. Jos. Mooser, tiendra un débit de très bonne poudre de divers numéros, etc.; il tiendra aussi des pistons, tire-pistons, baguettes, etc. Il recevra les moules que MM. les tireurs voudraient lui adresser pour trouver leurs balles prêtes à leur arrivée. »

Les tireurs arrivaient sur de grands chars à échelles; l'on estime à 150 le nombre des Vaudois qui ont pris part à la fête.

De nombreuses personnes s'étaient récriées contre le luxe fait à Fribourg alors, estimant que la fête n'avait pas eu le caractère simple qui lui convenait. Quelles récriminations auraient faites ces farouches républicains, à la vue des splendides tirs de Lausanne et de Zurich !

M. Feierabend, auteur d'un intéressant travail historique sur les tirs fédéraux, rapporte que celui de 1829 fut surtout fréquenté par les tireurs de la Suisse romande; il en vint aussi beaucoup du canton de Berne, candidat à la future fête. La Société de tir du canton de Lucerne, qui aspirait aussi à être désignée pour le prochain tir, mais qui avait modestement cédé le pas à Berne, futur Vorort, arriva dans trois voitures...

L'abstention des dames de Fribourg, causa un mécontentement général. On disait que les Révé-

rends pères du Château de St-Michel, avaient interdit à leurs belles pénitentes, toute fréquentation avec les tireurs, dont la société devait être compromettante pour elles, et avaient mis au ban l'emplacement du tir pour la population féminine.

### La Canicule.

Canicule (du latin, *canicula, canis*, chien), est le nom donné par les anciens à l'étoile Sirius, qu'ils appelaient aussi Etoile du chien, parce qu'elle fait partie de la constellation du *Grand-Chien*. De là, on a désigné sous le nom de *Canicule* ou jours caniculaires le temps durant lequel le soleil se lève et se couche à la même heure que Sirius, c'est-à-dire du 24 juillet au 26 août, époque considérée comme la plus chaude de l'année, et à laquelle on attribuait les plus funestes influences.

Un écrivain du IV<sup>e</sup> siècle dit à ce sujet : « Ceux qui naissent au lever de la *canicule*, se portent avec une espèce de fureur à toutes sortes de crimes. Étrangers à l'humanité, ils ne suivent que l'impétuosité de leur caractère; tout le monde les craint, tout le monde les hait. Pleins d'ardeur, ils ont toujours un flux de paroles qui déborde en termes injurieux; ils excitent des querelles, des procès; leur voix ressemble à l'aboiement des chiens; et le plus souvent, dans leur fureur, leurs dents se croisent les unes contre les autres. Les endroits les plus écartés des forêts n'ont rien qui les effraie; ils s'exposent sans crainte aux bêtes féroces, aux incendies dévastateurs; ils sont chasseurs, gladiateurs et combattent dans les amphithéâtres, à la vue du peuple, contre des bêtes féroces; leur agilité est telle qu'on croit qu'ils peuvent saisir un lièvre à la course. »

Les Romains, pour écarter ces sinistres, sacrifiaient chaque année, à l'époque de la canicule, un chien roux, animal qui plaisait à la terrible étoile.

Pour les Égyptiens, les jours caniculaires se trouvant à l'approche des inondations du Nil, ils revêtaient un caractère sacré.

La canicule est cependant bien innocente de tous les accidents qui peuvent concorder avec son apparition. Il en est ainsi d'une foule d'autres préjugés.